



Montpellier, le 10 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les Maires du département de l'Hérault,

Les événements d'octobre dernier dans le Biterrois, avec près d'un millier de personnes évacuées et plusieurs opérations de sauvetage par hélitreuillage, nous rappellent combien notre département est vulnérable au risque d'inondation et combien sa population est exposée aux événements pluviométriques exceptionnels.

Pour limiter les conséquences de telles catastrophes, il est indispensable de développer la culture du risque en sensibilisant nos concitoyens aux risques naturels afin que chacun d'entre eux s'approprie les bons comportements à adopter en situation de crise.

En tant que maire, vous êtes au contact des administrés et les mieux placés pour mener à bien cette sensibilisation. Je souhaite donc me saisir de la campagne de communication initiée par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, autour de l'opération « pluies méditerranéennes intense » pour vous inviter à relayer les messages de prévention.

Pour vous appuyer dans cette action, je vous communique, sous format numérique, l'affiche A3 à imprimer et à afficher dans les lieux publics ainsi que des vignettes web pour une diffusion sur internet et les réseaux sociaux.

Vous êtes également un acteur majeur de la prévention des inondations et de la gestion de crise : en amont lors de l'élaboration de votre plan communal de sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) puis en temps réel lors de sa mise en œuvre.

Si vous n'en avez pas déjà connaissance, je vous invite à consulter le guide établi en novembre dernier par la mission arc méditerranéen* pour vous accompagner dans l'élaboration du volet inondation de vos PCS et DICRIM. Plus largement, je vous invite à prendre connaissance des nombreuses productions réalisées par cette mission parmi lesquelles vous trouverez des plaquettes de communication, des guides et des études de connaissance en faveur de la prévention des inondations.

Parmi les outils mis à votre disposition pour vous aider en situation de crise, je vous rappelle les outils publics de prévision et de vigilance développés par Météo-France pour les phénomènes atmosphériques et l'outil public Vigicrues du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour les inondations.

Vous pouvez également disposer d'accès gratuits aux services d'avertissement sur les crues intenses à l'échelle de la commune (APIC) et au service d'avertissement sur les crues soudaines des petits cours d'eau (Vigicrue-flash) pour compléter le dispositif. Je constate que sur notre département, de nombreuses communes ne se sont pas encore abonnées à ces services et je ne peux donc que vous inciter à faire le nécessaire pour disposer de ces outils en vous inscrivant directement sur le site dédié : <https://apic.meteo.fr/>

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation à la fois pour participer à cette campagne de sensibilisation et pour faire bon usage de tous les outils mis à votre disposition pour faciliter la gestion de crise.

Mes services restent à votre écoute pour vous appuyer dans cette démarche.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, à mes sentiments les meilleurs.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Richard SMITH